La confession et le pardon LIBERER

LA PAROLE

Laurence FLACHON

Pasteure de l'Église protestante de Bruxelles-Musée (Chapelle royale)



Quoi de plus puissant, parfois dangereux et très salutaire, qu'une parole qui se

'actualité récente a montré qu'aucun milieu n'était épargné par les abus et les discriminations. C'est donc d'abord à la parole des personnes victimes de ces violences qu'il faut prêter l'oreille. Mais qu'en est-il de notre capacité à dire nos propres fautes ? Devant Dieu, nous parlons de « confession », devant nos frères et sœurs en humanité, « d'aveu ». Des mots assez peu populaires dans une société qui préfère le plus souvent penser les droits en termes individuels et les responsabilités en termes collectifs ou structurels.

« MES OS SE CONSUMAIENT »

Le Psaume 32 évoque le bonheur de l'expérience vécue du pardon de Dieu en réponse à la parole de confession. En exergue de ce Psaume, le mot « heureux » qui vient de deux racines : « aller, marcher » et « être droit, être juste ». Le bonheur vient du fait d'être en marche, de se laisser guider pour aller de l'avant. Le bonheur non comme un confort, un rempart, mais comme un chemin, une mise en route, une ouverture à l'autre. Un bonheur déroutant, exigeant car il passe par la libération de la parole : « Tant que je gardais le silence, mes os se consumaient. » Le psaume nous met en garde : le silence ronge, le silence tue.

C'est le silence de celui ou celle qui a commis le mal, mais qui se refuse à reconnaître ses actes et leurs conséquences. C'est le silence de l'indifférent, celui ou celle qui détourne le regard et consent ainsi à la violence. Et même si le Psaume concerne l'aveu de la faute commise, le silence qui ronge est également celui de la victime sidérée, humiliée, que personne ne veut voir ou entendre et que le système contraint à une double peine : la douleur du mal subi et l'injonction à l'invisibilité qui nie les faits, empêche toute reconstruction et fait perdurer l'oppression. La vraie erreur est de ne pas parler. De ne pas dénoncer quand on le peut, de ne pas avouer quand on le doit, de laisser l'autre s'enfermer dans sa douleur sans l'accompagner dans l'émergence d'une parole guérissante.

RECONNAÎTRE ET ÊTRE RECONNU

Avouer c'est reconnaître, mais c'est aussi être reconnu. Reconnu pour ce que nous sommes, reconnu dans notre entier, y compris cette part de vérité de nous-mêmes qu'il est si difficile d'assumer. « Faire connaître sa faute et ne pas la couvrir, reconnaître ses transgressions, ses rébellions », comme le dit le Psaume, voilà la posture lucide et courageuse du croyant qui a confiance en son Dieu. Tous, nous sommes capables du bon ou du mauvais, mais lorsque nous faisons ce choix, il faut pouvoir nous placer devant Dieu et assumer ce que nous sommes et ce que nous avons fait. Alors, nous pouvons entendre et recevoir une parole de pardon. Cette parole n'est pas « méritée », elle est donnée par pure grâce, et elle libère.

« Je t'instruirai, je te montrerai la voie que tu dois suivre, je te conseillerai, j'aurai le regard sur toi », poursuit le Psaume. Voici donc ce Dieu qui accompagne celles et ceux qui se confient en lui. Vivre le pardon de Dieu, c'est continuer sur un nouveau chemin et savoir que nous n'y sommes pas seuls. Dieu, littéralement nous « fait discerner », il fait appel à notre intelligence, nous indique la voie sans l'imposer. Heureux celles et ceux qui sont capables de reconnaître leurs fautes, ils seront capables de faire des choix différents de ceux d'hier. Heureux celles et ceux qui ne se laissent pas intimider par la violence, la menace ou le mépris. Heureux celles et ceux qui écoutent les victimes sans les enfermer dans ce statut, mais parviennent à leur faire sentir la force et le courage qu'elles ont en elles pour se relever.